



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120251

BATIMENTS MUNICIPAUX - CONTROLES ET VERIFICATIONS
TECHNIQUES PERIODIQUES OBLIGATOIRES POUR LA PERIODE DE
2012 A 2016 - APPROBATION DES MARCHES DE SERVICE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**BATIMENTS MUNICIPAUX - CONTROLES ET VERIFICATIONS
TECHNIQUES PERIODIQUES OBLIGATOIRES POUR LA PERIODE
DE 2012 A 2016 - APPROBATION DES MARCHES DE SERVICE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort doit obligatoirement mettre en œuvre des contrôles techniques et des vérifications périodiques pour tous les ouvrages qu'elle construit mais aussi dans le cadre de l'entretien de ceux-ci.

Les contrôles et les vérifications périodiques sont également obligatoires en ce qui concerne :

- les installations électriques, l'éclairage de sécurité et les moyens de secours ;
- les installations de chauffage, traitement de l'air, du gaz et des appareils de cuisson ;
- les ascenseurs, les portes, les portails automatiques et les moyens de levage.

Un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sous forme de « marchés à bons de commandes », a été élaboré pour ces différentes prestations de service.

Les marchés sont exécutoires à compter de leur date de notification pour une période d'un an. Ils peuvent être reconduits trois fois pour une période d'un an.

Les crédits nécessaires seront ouverts sur les budgets des exercices 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.

Dans le cadre de cette consultation, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le 23 avril 2012 pour désigner les attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de service selon le tableau suivant :

Lots	Désignation du marché	Désignation de l'attributaire	Montant minimum en € HT/an	Montant maximum en € HT/an
1	Contrôles et vérifications périodiques : ascenseurs, monte-charges, portes et portails automatiques, moyens de levage	QUALICONSULT	5 000,00	20 000,00
2	Contrôles et vérifications périodiques : installations électriques, éclairage de sécurité, moyens de secours, désenfumage	VERITAS	30 000,00	100 000,00
3	Contrôles et vérifications périodiques : installations de chauffage, de ventilation, de réfrigération, de conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire, de gaz et d'appareils de cuisson	DEKRA	10 000,00	60 000,00

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à venir sur la base des estimations énoncées dans le tableau ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL